

Réf: Dossier N° 253809

## Avis de constitution

### « IVOIRE INFRASTRUCTURES ROUTIERES »

**ABIDJAN, commune de Marcory, Zone 4C, rue du 7 décembre, immeuble le 7, Africaworks 3è étage, Lot 8, Ilot --**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Sept 2023 reçus par Me BINATE CAMARA AMIE, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28 Sept 2023, il a été constitué une SAS P SOCIETE « IVOIRE INFRASTRUCTURES ROUTIERES »**

**La conception, le financement, la promotion et l'exploitation sous toutes les formes de tout ouvrage et de leurs annexes de quelque nature qu'ils soient ; L'entreprise, sous toutes ses formes, de tous travaux publics et particuliers ; notamment dans le domaine de l'étude et de la construction de tous ouvrages et leurs annexes de quelque nature qu'ils soient ; Procéder ou faire procéder, tant pour son propre compte que pour le compte de tous tiers : à la mise en valeur de tous terrains et de tous immeubles et ouvrages ; à la prise d'option, l'acquisition, l'échange, le partage, la vente, la location, la concession, la gestion et l'administration de tous terrains et immeubles, tant en surface qu'en tréfonds ; à l'entreprise, sous toutes ses formes, de tous travaux publics et particuliers et de toutes prestations de services ; à la construction, l'acquisition, l'échange, le partage, la vente, la location, la concession, la gestion et l'administration de tous ouvrages publics ou privés, tant en surface qu'en tréfonds ; à la constitution de toutes sociétés, sous toutes formes, de tous syndicats, de toutes participations, à la prise de tous intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apports, participations, souscriptions ou achat d'actions, d'obligations et tous autres titres ou encore sous forme de commandite dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la Société ou de nature à favoriser son développement ; Faire toutes exploitations, soit par elle-même, soit par tous autres modes sans aucune exception, créer toutes sociétés tant civiles que commerciales, faire tous apports à des sociétés existantes, fusionner ou s'allier avec elles, souscrire, acheter et revendre tous titres et droits sociaux, prendre toutes commandites et faire tous prêts, crédits et avances ; La détention de tous droits se rattachant aux**

**industrielles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social de la Société ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.**

**100,000,000 F CFA divisé en (100000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**ABIDJAN, commune de Marcory, Zone 4C, rue du 7 décembre, immeuble le 7, Africaworks 3è étage, Lot 8, Ilot --**

**M STEPHEN MICHEL BEKON AMON (PRÉSIDENT)**

**null**

**n°CI-ABJ-03-2023-B16-00150 du 02/10/2023 au Tribunal du Commerce**

**99 ans**

**n°70207/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023**

